Image not found or type unknown

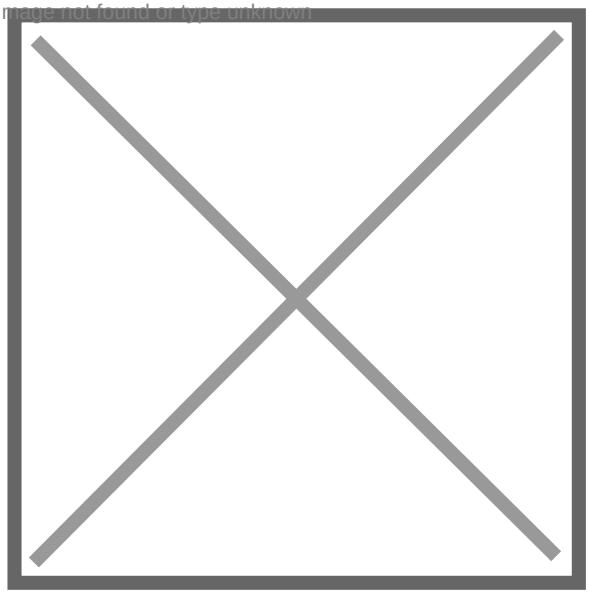

Recouvrement de dette et diffamation professionnelle

Par **clod_old**, le **02/10/2007** à **11:54**

j'ai signé pour 2500e de reconnaissance de dettes à une ex-amie. Nous avions un compte ouvert à son nom sur lequel j'avais la procuration. Ce compte était alimenté uniquement par moi (relevés à l'appui) et elle l'a fermé. Il restait 1800euros. Elle me menace de poursuites judiciaires par l'intermédiaire d'un avocat si je ne rembourse pas 2500e dans les 8 jours. J'ai envoyé un chèque de 700 euros pour solde à son avocat qui devrait quand même lui demander des relevés de banque. Que dois-je faire ? Peut-elle m'envoyer un huissier ?

Elle envoie aussi des lettres de diffamation auprès de tous mes clients, comment porter plainte ? j'ai perdu des affaires.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés